

Tél : 01.64.04.66.73 Courriel : Ce.0770350m@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 14/06/2022 De 18h00 à 20h25
---	---	--	--

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	● Mme AUBRUN Marlène ● M. BEUNARDEAU Antoine ● Mme BOSCH Séverine	● Mme DELIOT Chrystelle ● Mme LAVAL Sophie ●
Membres du RASED	●	
Parents élus	● Mme CZEGLEDI Sandrine ● M. MARTIN Stéphane ● M. WEILL Sébastien ● Mme CASSAGNE ROUARD Précilia	● Mme TELLIER Elodie
Le Maire	● M. MASSON Jean-François	
La Maire-adjointe	● Mme COLOMBANI Martine	
IEN ou son représentant	●	
DDEN et autres membres invités	●	
	<b><u>Absent(es) excusé(es)</u></b> ● Mme HUGUET Sophie (RASED) ● Mme BOUE Sandrine (IEN) ● M. VOIRAIN Allan	● M. MARTIN Stéphane ● M. WEILL Sébastien

Président de séance : M. BEUNARDEAU Antoine	Secrétaire de séance : Mme LAVAL Sophie
---	---

**ORDRE DU JOUR**  
**De la troisième réunion du Conseil d'école**

1. Structure et effectifs pour la rentrée 2022
2. Sécurité : exercice Risques Majeurs
3. Evaluation de l'école
4. Présentation du nouveau Projet d'école
5. Projet pédagogique en lecture
6. Vie de l'école et sorties scolaires
7. Coopérative scolaire
8. Services périscolaires
9. Travaux
10. Rentrée 2022 : Dates et fournitures scolaires
11. Remerciements

## 1. Structure et effectifs pour la rentrée 2022

La structure et les effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivants :

Mme LAVAL Sophie	<b>Petite et Moyenne Section</b> : 13 et 12 élèves	25
Mme AUBRUN Marlène	<b>Grande Section - CE1</b> : 15 et 5 élèves	20
Mme BOSCH Séverine	<b>CP- CE1</b> : 9 et 11 élèves	20
M. BEUNARDEAU Antoine M. .... (le lundi)	<b>CE2 - CM1</b> : 16 et 7 élèves	23
Mme DELIOT Chrystelle	<b>CM1 - CM2</b> : 6 et 17 élèves	23
	<b>Effectif total des élèves :</b>	<b>111</b>

Pour répondre à la question des parents, la répartition des classes est de la compétence du Conseil des maîtres. Elle est effectuée en fonction, en premier lieu, des effectifs des élèves par niveau, des niveaux des apprentissages et des comportements des élèves et enfin des choix des enseignants concernant leur niveau d'enseignement. Si un professeur des écoles peut enseigner de la Petite Section au CM2, chaque enseignant a acquis au fil du temps un domaine d'expertise. A titre d'exemple, les programmes de Petite Section et de CM2 ne sont pas les mêmes.

Tous les enseignants restent à l'école du Cèdre pour la rentrée prochaine. Seul M. VOIRAIN, enseignant sur le temps de décharge de M. BEUNARDEAU ne connaît pas encore ses affectations pour l'année prochaine.

Un AESH n'est pas un enseignant. Des dossiers sont en cours, aussi, il est possible qu'un nouvel AESH nous rejoigne l'an prochain mais les recrutements semblent difficiles.

## 2. Sécurité : exercice Risques Majeurs

L'exercice Risques Majeurs a été réalisé le jeudi 2 juin dernier. Le scénario retenu était une très grosse tempête. Les élèves ont dû se confiner aux lieux indiqués dans le PPMS, c'est-à-dire, les couloirs ou le dortoir avec les volets fermés.

Dans l'ensemble l'exercice s'est très bien déroulé. Cela a duré une dizaine de minutes. Les élèves ont ensuite rejoint leurs classes.

## 3. Evaluation de l'école

Il s'agit d'une nouveauté du ministère de l'Education Nationale pour prendre du recul sur le fonctionnement de l'école. L'école du Cèdre a été choisie avec quatre autres écoles de la circonscription pour la cohésion de son équipe et la spécificité du primaire (maternelle et élémentaire).

Cela se déroulera à la rentrée 2022 avec une première phase d'autoévaluation, une seconde phase d'évaluation externe et une troisième phase pour les allers-retours du rapport final avant transmission à l'Inspection. Quatre domaines sont concernés sur la base d'indicateurs statistiques, d'observations factuelles et de questionnaires ou d'entretiens avec l'ensemble de la communauté éducative. Il sera mis en place un comité de pilotage et des sous-groupes de travail pour la rentrée 2022.

#### **4. Présentation du nouveau Projet d'école**

Cf. Projet d'école en annexe

#### **5. Projet pédagogique en lecture**

Cf. Projet pédagogique en annexe

#### **6. Vie de l'école et sorties scolaires**

Un rappel des différents événements de l'école est indiqué :

- 19 au 22 avril, séquence natation CE2-CM1 CM1-CM2
- 24 mai en GS, intervention infirmière scolaire
- 30 mai sortie au Parc des félins (initialement le 20 mai)
- 2 juin Exercice Risques Majeurs
- 7 au 10 juin Festival du livre
- En juin, partenariat abonnements Milan
- 14 juin, présentation du collège aux CM2 par l'infirmière scolaire
- 23 au 5 juillet, séquence natation CP-CE1
- 24 juin, sortie à la ferme pédagogique de Cerneux pour les PS-MS
- 25 juin, Spectacle de l'école à 14h sous le préau élémentaire
- 1<sup>er</sup> juillet, randonnée pédestre sur Chevru avec pique-nique

7 CM2 sur 10 ont eu leur Attestation du Savoir Nager (ASSN) validé.

Le festival du livre a permis de récupérer 9 livres pour la bibliothèque.

La sortie au Parc des Félins s'est déroulée sur la journée avec les classes de GS-CE1, CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2. Onze adultes encadraient les 83 élèves présents.

-Les cars sont partis à 9h10 de l'école et nous sommes arrivés pour l'ouverture du Parc.

-Nous avons pu découvrir des félins des différents continents. Certains étaient déjà bien connus des élèves et d'autres moins. Les élèves ont pu apprécier les différents modes de vie des animaux présents et identifier dans quelle région du monde ils se situaient à l'état sauvage. Ce fut l'occasion également de faire le tour du Parc à bord du Trans'félins.

-Le midi, les quatre classes ont pu se retrouver et nous nous sommes restaurés sur une aire de pique-nique à l'ombre.

-L'après-midi, nous avons terminé les parcours débutés le matin. Nous avons été voir le goûter des Lémuriens sur leur île, découvrir une animation 4D autour de la préservation des espèces en voie de disparition, et faire un tour à la ferme de Babette où se trouvent des lapins, une vache et surtout des chèvres naines.

-Le retour s'est effectué dès 16h05 vers l'école pour une arrivée vers 16h35.

Ce fut un beau moment de découvertes et d'échanges entre les élèves.

Une liste des projets pédagogiques menés cette année est évoquée :

- Projet pédagogique de l'école autour de la lecture : le Bivouac
- Journée des 100 jours de classe en GS-CE1, CP-CE1,
- Correspondances CE2-CM1, CM1-CM2 et projet tour du monde en GS-CE1,
- Utilisation des Robots pour se repérer sur un quadrillage en PS-MS
- Elevages de phasmes, poissons, papillons,
- Potager pédagogique, livret d'accueil, lieu de collecte à définir dans l'école.

La réalisation du livret d'accueil de l'école, la mise en place d'un lieu de collecte et d'autres projets pédagogiques sont en réflexion pour les années à venir.

L'intervention proposée par l'ACPE 77 des pompiers n'a pas eu lieu faute de temps selon une représentante de l'association présente au Conseil d'école.

Les carrés potagers ont permis d'observer le développement de la plante. Ils ont permis de récolter quelques légumes et de proposer à l'occasion de la fête des gens qu'on aime du sel ou de la cassonade aromatisés aux herbes du jardin : ciboulette, thym, basilic, menthe... Les élèves de CE2-CM1 ont également testé un système d'irrigation par jarre appelée des oyas qui a permis de comparer les systèmes d'arrosage. Ils ont également paillé le potager pour garder la terre humide.

Les représentants des parents d'élèves demandent si la récréation et sa disposition permettent une bonne interaction entre les élèves ? L'équipe enseignante rappelle que les  $\frac{3}{4}$  de l'année la récréation s'est déroulée par classe, à des créneaux horaires différents et sans brassage possible. Après les vacances d'Avril, le protocole sanitaire a permis de brasser à nouveau les classes. L'équipe enseignante tient à rassurer les parents en leur indiquant que le ballon n'est pas omniprésent dans la cour de récréation. Les élèves ont à leur disposition une caisse de jeux : molki, pétanque, quilles, cordes à sauter, cerceaux qui ont très sollicités. L'espace potager pour l'arrosage et l'observation des plantes, le tableau pour le dessin sous le préau et plus récemment l'espace Bivouac tendent à diversifier encore les pratiques possibles pendant la récréation. Les grands ont le ballon plutôt le matin et les petits l'après-midi. Le plus embêtant c'est lorsque les élèves jouent à la bagarre. Sinon, globalement c'est assez mélangé filles/garçons.

Les parents d'élèves demandent si la période du Covid a augmenté les tensions entre les élèves ? L'équipe enseignante indique que cela n'a pas été spécialement le cas qu'il s'agissait davantage d'une période fatigante pour les familles.

La question d'élèves pouvant perturber la vie scolaire est évoquée par les représentants des parents d'élèves. Il est indiqué qu'une attention particulière est menée et que les comportements sont pris en compte dans l'organisation de la structure de l'école. L'équipe enseignante rappelle un point évoqué lors du précédent Conseil d'école à savoir que les parents doivent venir échanger avec l'équipe enseignante s'ils le nécessitent. Ces éléments doivent être évoqués lors de rencontres parents-professeurs.

## **7. Coopérative scolaire**

Nous n'effectuerons plus que deux appels aux dons au lieu de trois pour la coopérative scolaire. La situation financière de la coopérative scolaire est la suivante au 29/04 : 6918,36€

Solde auquel nous devons déduire 255,98€ d'achats coopérative, 233,63€ d'achats liés aux projets pédagogiques : Bivouac (117,92€) et Potager pédagogique (115,71€), et 1287€ concernant la sortie scolaire au Parc des félins. En ajoutant, 212€ de bénéfices liés à l'opération Objets photos et en déduisant en avance la sortie des Petite et Moyenne Sections de 540€, il reste un solde de 4813,75€ en fin d'année scolaire.

## **8. Services périscolaires**

La mairie rappelle que les parents doivent penser à annuler la cantine lorsque les élèves sont en sortie scolaire à la journée. Christelle et Nathalie reçoivent parfois des réflexions de parents quand elles appellent les élèves malades. Il est rappelé que la courtoisie est de mise en ces circonstances. Par ailleurs, il est également rappelé que le périscolaire est un service municipal et n'est pas géré par l'école mais par la mairie.

L'étude finit le 30 juin. L'an prochain, son fonctionnement sera identique à celui de cette année avec un créneau par soir le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h. Le service étude débutera le 19 septembre. Si l'effectif augmente, une seconde séance pourra peut-être être envisagée.

## **9. Travaux**

En supplément de la fiche des travaux, un point est désormais effectué le lundi matin avec le service technique concernant les petits travaux.

Pour répondre à la question des représentants des parents d'élèves, la mairie a investi dans deux tablettes pour la maternelle faisant suite à l'installation des tableaux interactifs en élémentaire.

La porte d'entrée sera changée au début des vacances scolaires. Sa poignée usée est cassée. M. le Maire nous informe par ailleurs que la fenêtre de Mme BOSCH est commandée. Celle-ci est fissurée. Le système d'ouverture/fermeture de la fenêtre de Mme DELIOT doit également être changé.

Mme LAVAL rappelle qu'un robinet poussoir en maternelle ne se coupe pas tout seul. Il engendre vraisemblablement une surconsommation d'eau. La mairie en a été avisée.

Le réaménagement de la salle des maîtres est envisagé pour le mois de juillet. La cuisine d'appoint a été commandée. Une mise aux normes importante en électricité sera également opérée début juillet.

Concernant le parking de l'école, M. le Maire demande aux parents de se garer sur les places de stationnement et non pas sur les espaces réservés aux cars ou ailleurs. Le problème se pose à chaque retour de sorties scolaires. Il est récurrent qu'un enseignant doive demander aux parents d'aller se garer sur une place de stationnement pour que le car puisse s'installer sur l'arrêt de bus. Les représentants des parents d'élèves demandent ce qu'il en est d'une caméra de radar pour stationnement gênant qui avait été évoqué. M. le Maire précise que cela a un coût important et que cela n'est pas envisageable pour le moment.

M. le Maire demande, par ailleurs, que les élèves ne fassent plus de vélo sur le parking surtout au moment de l'entrée et la sortie des classes pour éviter tout incident. Il demande également que les élèves soient accompagnés de leurs parents jusqu'à la porte de la garderie le matin.

Un nouvel arrêt de bus est prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre en face de la mairie. Il remplacera celui situé au niveau du lavoir.

## 10. Rentrée 2022 : Dates et fournitures scolaires

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est prévu que la rentrée se fasse en chanson. Les enseignants indiquent qu'une circulaire de rentrée nous précisera les modalités de rentrée mais que cela peut être envisageable.

Les informations suivantes sont précisées :

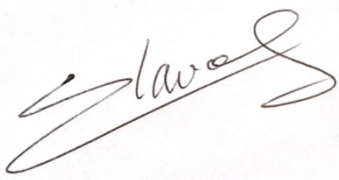

- Rentrée scolaire 2022/2023 : le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 8h50
- Rentrée décalée en Petite Section : Vendredi 2 septembre 2022 à 8h50
- Pas de fourniture scolaire en PS-MS
- Fournitures scolaires demandées :
  - Un cartable rigide et assez grand pour contenir de grands cahiers
  - Une trousse et son matériel
  - Les outils du géomètre
  - Feutres, crayons de couleurs, ardoise
  - Un agenda
  - Un ou deux cahiers petit format
  - Un porte-vues, pochette à rabats, feuilles de classeur
- Prévoir un système de réapprovisionnement, étiqueter l'ensemble des fournitures

## 11. Remerciements

Nous remercions la mairie pour l'investissement certain dans l'école, pour une communication et des échanges les plus fluides possibles et globalement pour la bonne relation école-mairie.

Le directeur tenait à remercier l'équipe enseignante et l'équipe pédagogique (AESH et ATSEM) dans son ensemble pour son accueil cette année et pour le bon fonctionnement de l'équipe dans un esprit fort sympathique.

Nous remercions également l'ensemble des membres du Conseil d'école pour leur investissement dans l'école que cela soit pendant les crises Covid-19 en décembre-janvier-février ou tout au long de l'année et notamment les parents d'élèves, dont les parents d'élèves élus, que ce soit dans le cadre de l'organisation d'ateliers ou de l'accompagnement des sorties scolaires.

<p>Mme LAVAL Sophie, Secrétaire de séance</p> 	<p>M. BEUNARDEAU Antoine, Président de séance</p> 
---	--